

# Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **42 (1969)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le libre passage dans les professions techniques supérieures sur le plan international

36

Les délégués de la Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs (FEANI) de dix-huit pays ont décidé, le 18 avril 1969 à Rome, d'établir jusqu'à la fin de cette année un «Registre européen des professions techniques supérieures». Un ingénieur, un architecte, un ingénieur-technicien ou un architecte-technicien qui désire travailler à l'étranger pourra obtenir une carte de légitimation FEANI portant, au sujet de sa formation, des indications reconnues sur le plan international. Le «Registre suisse des professions techniques» établi en 1951

sur l'initiative de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) sert de modèle pour le «Registre européen». Ce dernier facilitera la liberté d'exercice de la profession d'un pays à l'autre et contribuera à résoudre le problème de la reconnaissance réciproque des diplômes nationaux. Il prévoit en outre que les techniciens inscrits pourront accéder au rang d'ingénieur ou d'architecte comme c'est déjà le cas depuis longtemps dans le cadre du «Registre suisse».

Secrétariat général de la SIA.

## Bibliographies

### Chauffage et pollution atmosphérique

L'Institut national du logement vient de publier une brochure de 64 pages intitulée «Chauffage et pollution atmosphérique» qui contient les rapports présentés au cours de la journée d'étude organisée en septembre 1968 sur ce thème lors du Salon européen du chauffage, du conditionnement d'air et de l'isolation.

On y trouve les textes des exposés faits par M. H. Laube, ingénieur conseil, sur l'incidence du chauffage domestique sur la pollution atmosphérique et la politique suivie en matière de chauffage aux Etats-Unis; par le docteur Lafontaine, directeur de l'Institut d'hygiène et d'épidémiologie, sur la part prise par le chauffage domestique dans la pollution atmosphérique en Belgique et les mesures à prendre dans ce domaine; par M. R. Gibon, ingénieur-conseil, sur l'évolution des techniques de chauffage et de l'utilisation des combustibles; par M. G. Pepermans, ingénieur-architecte, professeur à l'Université catholique de Louvain, sur l'urbanisme en relation avec le problème du chauffage et de la pollution atmosphérique; par M. J.-C. Laffargue, secrétaire général de la Communauté de l'isolation thermique et acoustique et M. L. Gillain, ingénieur civil, sur l'isolation thermique en relation avec le chauffage et la pollution atmosphérique. La brochure se termine par le rapport de synthèse établi par M. C. Crappe, secrétaire de l'Institut national du logement.

Tous ceux qui, à un titre ou à un autre, s'intéressent au problème de la pollution atmosphérique par le chauffage domestique (en Belgique, celui-ci intervient sur l'ensemble de l'année pour 20% dans la production globale de

produits contaminants), aux politiques mises en œuvre dans différents pays en matière de prévention de la pollution atmosphérique, aux mesures complémentaires qui devraient être prises en ce domaine, à l'évolution des techniques de chauffage et de l'utilisation des combustibles, à la contribution que l'urbanisme et l'isolation thermique peuvent apporter à la réduction de la pollution atmosphérique, consulteront utilement cette brochure que l'on peut se procurer en virant 41 francs belges (35 fr. pour l'ouvrage + 6 fr. pour frais d'envoi) au CCP 390.10 de l'Institut national du logement, revue «Habiter», Bruxelles 3, ou au siège de ce même organisme, 10, boulevard Saint-Lazare (18° étage), Bruxelles 3.

### Catalogue des systèmes CRB — complément 1969

Contenu:

- Chapitre «Logements»: 1 description de système de 4 pages A4 illustrées
- Chapitre «Ecoles»: 9 descriptions de système de 6 pages A4 illustrées.

Le Catalogue des systèmes CRB est une documentation systématique relative à la construction industrialisée. Il se propose de renseigner les maîtres d'ouvrage, les architectes et les ingénieurs sur les possibilités actuelles de ce domaine. Le contenu du Catalogue des systèmes se limite actuellement au bâtiment et – compte tenu de son application pratique – à l'Offre du marché suisse. Le Centre sélectionne parmi les procédés, les systèmes et les éléments de construction, ceux dont la conception est basée sur les principes de production industrialisée. Le Catalogue des systèmes CRB se doit de suivre au plus près l'évolution des procédés industrialisés de construction. C'est la raison pour laquelle il se présente sous

forme de classeur à anneaux avec répertoire, avec des feuilles détachables et interchangeables, classées par ordre alphabétique (désignation du système ou des éléments de construction). Le catalogue est divisé en trois parties: genres de construction, éléments de construction et divers, selon le contenu prévu. Elles comprennent plusieurs chapitres qui sont élaborés par étapes. Les chapitres de la première partie (genres de construction) ont été déterminés, ceux de la deuxième et de la troisième partie le seront lors d'une étape ultérieure. Lors de sa première édition (1967), le catalogue comprenait les descriptions de systèmes du chapitre «Logements» élaborées à ce moment-là. Les autres chapitres seront livrés successivement par le Centre, par abonnement, avec les compléments et les versions mises à jour, comme le présent complément 1969.

La description des systèmes de construction d'écoles est un peu plus importante que celle concernant le logement. La raison en est qu'il paraissait souhaitable – étant donné la complexité des problèmes posés par la construction d'écoles – de détailler davantage la présentation de la conception des divers systèmes. De plus, une amélioration a été apportée à l'information concernant les diverses formes de l'organisation du projet et de l'exécution des groupes scolaires. Cela devrait être particulièrement utile pour des intéressés tels que les autorités communales et les Commissions de construction d'écoles. Pour le reste, la présentation des descriptions n'a pas été modifiée. Celle-ci donne des renseignements uniformisés et en deux langues (allemand-français) sur les caractéristiques les plus importantes, sur le bureau de développement et sur les entreprises exécutantes des divers systèmes de construction. Ces informations sont complétées par des photographies, des dessins de détails d'exécution, des exemples de plans et une bibliographie. Les documents nécessaires aux descriptions sont fournis au Centre par les entreprises intéressées. Toutefois, leur utilisation et leur interprétation sont exclusivement du ressort du Centre. Les entreprises ne participent pas financièrement à l'élaboration et à la distribution du Catalogue des systèmes.

Le Catalogue des systèmes CRB est distribué par le Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment. Le prix de vente est fixé selon l'importance de son contenu au moment de la vente. L'acheteur peut s'abonner

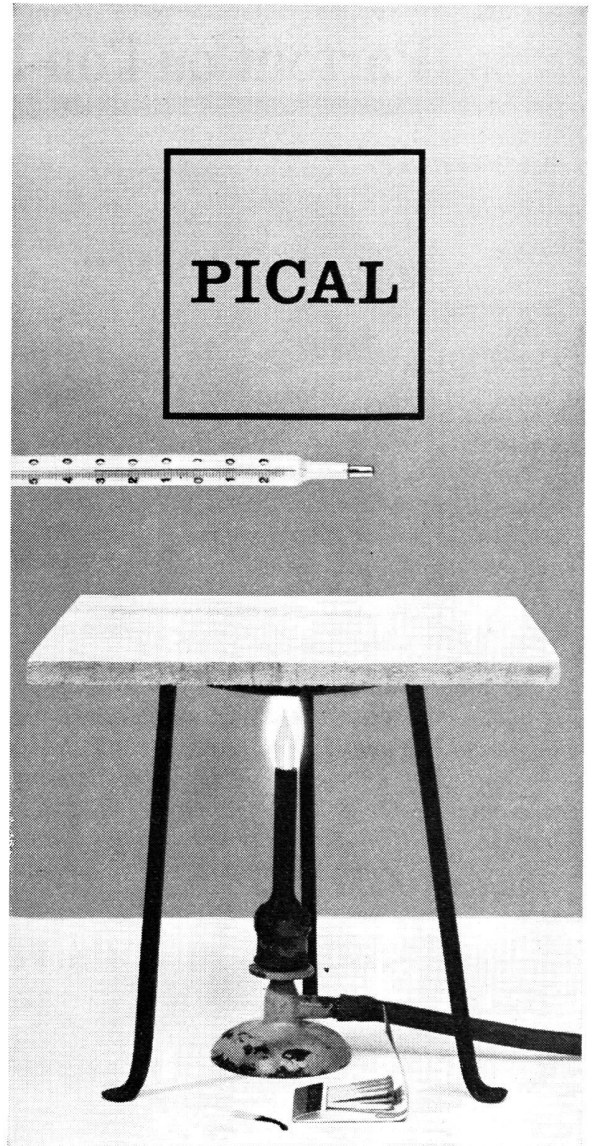
## F. & M. Tacchini

### CHAUFFAGES

ont réalisé  
la nouvelle centrale thermique  
de Vieusseux - Société coopérative  
d'habitation - Genève

49, route du Pont-Butin, **Petit-Lancy**  
**Genève**

Téléphone (022) 43 59 40



PICAL – la plaque isolante incombustible – un produit d'amiante-ciment de l'Eternit SA.

PICAL est une protection sûre contre le danger d'incendie. Ses propriétés remarquables: grande porosité, valeur de passage de la chaleur basse, coefficient de conductibilité thermique: 0,09 kcal/m h °C.

PICAL – la plaque isolante incombustible – peut être travaillée et posée comme le placage en fibres de bois. On peut la scier, rainurer, chanfreiner, percer, clouer, visser, coller. Simplement avec l'outillage du menuisier et avec les colles connues et éprouvées.

De par sa composition inorganique, la plaque isolante PICAL est incombustible; elle entrave la propagation du feu et amortit le son, elle ne pourrit pas et n'est pas rongée par les termites.

PICAL – la plaque isolante incombustible – résiste à l'humidité et à la chaleur; soumise directement à la flamme, elle ne se fendille pas.

PICAL a fait aussi ses preuves comme revêtement isolant de la chaleur, incombustible et entravant le feu, de constructions de bois et métalliques.

Demandez notre prix courant No 19.1.

**Eternit®**

Eternit SA 8867 Niederurnen 1530 Payerne

® La marque déposée de produits d'amiante-ciment

auprès du Centre aux compléments ou aux feuilles revêtues de même qu'à la table des matières mise à jour du catalogue. Avec ces compléments, le Centre s'efforce de suivre d'aussi près que possible l'évolution actuelle dans les divers domaines de la construction industrialisée. Les abonnés au Catalogue des systèmes ont reçu le complément 1969 au moment de sa parution. Les acheteurs de l'édition de base 1967 qui n'ont pas souscrit à un abonnement au Catalogue des systèmes peuvent

se procurer le complément 1969 au prix de 19 fr. 50 (15 fr. 50 pour les membres du Centre).

L'édition complète du Catalogue des systèmes (livraison 1969) coûte 49 fr. 50 (39 fr. 50 pour les membres du Centre).

Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment (CRB)  
Torgasse 4, 8001 Zurich,  
tél. 051/47 25 65.

## Renseignements commerciaux

### Idéal Standard SA, 4657 Dulliken

#### L'ère de la «miniaturisation» a commencé dans le domaine des chaudières!

Idéal Standard vient de présenter à la Suisse romande ses nouvelles chaudières super-compactes et super-économiques inédites pour des puissances nominales de 20000 à 785000 kcal/h.

*La solution mono-combustible mazout ou gaz, source d'encombrement incroyablement réduit!*

En entendant affirmer que des chaudières en fonte pour puissances nominales jusqu'à 785 000 kcal/h. sont *toujours* livrées d'une pièce parce qu'elles passent aisément par l'ouverture de toute porte normale, ceux qui ont de

l'expérience dans le domaine du chauffage dresseront sans doute l'oreille.

D'un encombrement si faible qu'il est permis de parler d'un véritable record absolu, les quelque 30 modèles qui composent cette construction totalement inédite présentent de plus les avantages décisifs des chaudières assemblées par éléments modulaires en fonte: robustesse et longévité à toute épreuve, exploitation silencieuse, possibilité d'extension ultérieure par adjonction d'éléments modulaires.

Il est évident qu'une construction aussi compacte dépend essentiellement d'une chambre de combustion à géométrie étudiée pour obtenir un rendement calorifique optimum. C'est pourquoi toutes ces chaudières sont conçues exclusivement en fonction de la combustion de mazout ou de gaz naturel. Par cheminement très étudié des gaz, des rendements d'environ 35 000 kcal/h. par mètre carré de surface active sont atteints.

39



## «Le feu brûle bien chez nous» disent les voisins

(Ils ont un foyer de cheminée VON ROLL!)

Le foyer de cheminée VON ROLL en fonte, matière inaltérable réfléchissant la chaleur, est livré sous forme d'unité prête à être raccordée. Il est construit de telle manière que combustion et convection fonctionnent impeccablement (même ce qui brûle mal, brûle bien dans le foyer de cheminée VON ROLL).

L'air frais est aspiré directement du dehors (non par les portes entrebâillées ou les interstices des fenêtres). Il arrive sous la grille du foyer. Là, il sert à la combustion. Il peut également être dirigé vers la chambre de chauffe. Il y est alors chauffé et se répand en tant qu'air frais réchauffé dans la pièce. Il tempère entièrement la pièce (le degré de chaleur qu'il dégage dépasse la moyenne) et pourvoit continuellement au changement d'air nécessaire.

Le foyer de cheminée VON ROLL fonctionne impeccablement: sa construction a été savamment étudiée; il convient idéalement pour un chauffage d'entre-saisons et son prix est avantageux.

# VON ROLL

VON ROLL S.A.  
Usine de Choindez, 2763 Choindez